MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Plusquellec

Autres communes :

R500

Appellation : Croix du 17e siècle

Monument(s)

Appellation : Croix du 17e siècle

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 24/03/1926

Étendue de la protection : Croix du 17e siècle : inscription par arrêté du 24 mars 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.